

Top départ pour la réhabilitation de la piste d'athlétisme

CONSEIL MUNICIPAL - Les scolaires et les licenciés du club AFA Feyzin-Vénissieux disposeront à l'automne d'une toute nouvelle piste d'athlétisme au stade Laurent-Gérin. Un investissement de quelque 920 000 euros, financé à plus de 50 % par la Ville.

Après la séance du 22 avril qui avait été consacrée, dans la foulée des élections municipales, à la désignation des représentants de la commune dans une quarantaine de structures, le conseil municipal du 19 mai marquait véritablement l'ouverture du mandat 2014-2020.

Sur la vingtaine de rapports à l'ordre du jour, le plus important — financièrement parlant — portait sur la réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Laurent-Gérin. Un projet dont le coût prévisionnel s'élève à quelque 920 000 euros, pris en charge à plus de 50 % par la Ville. La piste actuelle, vétuste, est le maillon faible du complexe sportif qui a bénéficié d'une réfection en profondeur ces six dernières années. L'objectif est de développer la pratique de l'athlétisme, notamment en direction des scolaires. Cette réhabilitation doit permettre en outre d'accueillir des compétitions de niveau régional.

Hormis l'intervention de Frédéric Passot (UMP) qui annonçait que son groupe restera "vigilant" en raison de "graves manquements" dans les précédentes étapes de la rénovation du stade, ce rapport n'a soulevé aucune critique. Il a du reste été adopté à l'unanimité. L'adjointe aux sports, Andrée Loscos, en a profité pour rappeler que "depuis 2001, la Ville a investi plus de 18 millions d'euros dans la réalisation et l'amélioration des équipements sportifs". Ce qui fait de Vénissieux "la commune la mieux dotée de l'agglomération en m² d'installations sportives."

Le maire a néanmoins dit son "inquiétude" face à l'évolution du financement du sport amateur. "Il est assuré par l'État à hauteur de



À Laurent-Gérin, les travaux d'aménagement devraient commencer en juin pour s'achever à l'automne

12 %, contre 31 % pour les collectivités et environ 47 % pour les ménages, précisait Michèle Picard. Ces chiffres montrent un désengagement brutal de l'État, lequel réoriente clairement une partie de son budget vers l'événementiel, comme par exemple la construction de grands stades en vue de l'Euro 2016."

Du désengagement de l'État

Du désengagement de l'État et des difficultés croissantes des collectivités territoriales, il en a été plusieurs fois question lors de ce conseil. En début de séance, à l'occasion d'un rapport sur une évolution de l'aide apportée par le Département à la Ville dans le cadre d'un contrat pluriannuel, la première adjointe, Yolande Peytavin, avait déjà alerté sur les conséquences, à terme, de la baisse continue des dotations aux communes.

En fin de séance, le groupe des élus communistes et apparentés, désormais présidé par Pierre-Alain Millet, présentait un vœu qui demande au gouvernement de renoncer à économiser 11 milliards d'euros sur les dotations versées aux collectivités territoriales. La perte pour Vénissieux étant évaluée à 1,5 million par an. "Nous refusons de voir nos services publics amoindris au moment où les besoins de notre population sont de plus en plus criants", déclarait Pierre-Alain Millet. Ce vœu a été adopté par l'ensemble de la majorité municipale (PCF-PG-MRC-EELV- société civile et personnalités socialistes), le FN et le groupe UMP-Divers droite de Christophe Girard se sont abstenus, tandis que le PS choisissait de ne pas participer au vote, "faute d'avoir pu étudier ce texte en amont du conseil".

Le vote était strictement iden-

tique pour un autre vœu, déposé cette fois par les élus d'Europe Écologie Les Verts, dénonçant le traité transatlantique en cours de négociation entre l'Union européenne et les États-Unis. Un traité qui permettrait notamment à des multinationales — c'est l'inquiétude majeure brandie par ceux qui s'y opposent — de contester en justice des décisions prises par des états pour protéger leur population ou l'environnement, par exemple sur l'extraction des gaz de schiste.

De l'école du Centre... aux rythmes scolaires

Entre-temps, les élus auront approuvé le projet de réhabilitation de l'équipement d'accueil du jeune enfant "Musicaline" au Moulin-à-Vent (sa capacité passera de 25 à 30 places), puis l'acquisition des ter-

rains nécessaires à la construction du futur groupe scolaire du Centre, un tènement d'environ 6 000 m² appartenant au Grand Lyon, situé rue Gaspard-Picard.

Si le premier dossier a recueilli l'unanimité, le second a fait davantage débat. Au nom du groupe présidé par Christophe Girard, la conseillère sans étiquette Jeanine Locatelli critiquait ainsi le "manque d'anticipation" de l'ancienne équipe municipale, estimant que ce projet était le bienvenu mais arrivait "trop tard", au regard du dynamisme démographique du centre-ville. Michèle Picard lui a répondu que l'école Joliot-Curie avait été inaugurée l'an dernier, et qu'il était "impossible, sur un plan de budgétaire, de financer la construction de deux établissements durant le même mandat".

Le chef de file socialiste Lotfi Ben Khelifa se félicitait également de cet investissement (même si le groupe PS-PRG, bizarrement, s'est abstenue), mais l'essentiel de son intervention portait sur la réforme des rythmes scolaires... pour laquelle il a demandé "la création d'une mission d'information et d'évaluation dès le prochain conseil municipal".

Michèle Picard lui a opposé une fin de non-recevoir: "La concertation est ouverte depuis des mois à Vénissieux avec tous les partenaires concernés, nous savons où nous allons et nous continuerons ainsi." La nouvelle adjointe à l'éducation, Véronique Callut, précisait qu'"après le choix des horaires, arrêté à l'issue de nombreuses rencontres, les consultations se poursuivent jusqu'en juin sur l'organisation des activités périscolaires." ■